



Compte rendu de la session d'hiver 2013

Un cadre légal pour la formation continue

En 2006, le peuple suisse a ancré le nouvel article sur l'éducation dans la Constitution fédérale. Cet article charge la Confédération de fixer les principes de la formation continue. Aujourd'hui, soit plus de sept ans plus tard, la loi sur la formation continue résultant de cet article est arrivée au Parlement. Le Conseil national, en sa qualité de premier conseil, a examiné le projet lors de la session d'hiver. Après deux jours de débat, il en ressort que la formation continue doit rester dans la responsabilité de chaque individu.

Je vous souhaite de bonnes fêtes et un bon passage à l'an nouveau.

Petra Studer, petra.studer@netzwerk-future.ch

Décisions du Parlement

La Loi fédérale sur la formation continue reste mince

Le Conseil national a traité, au cours d'un long débat, le projet de nouvelle loi fédérale sur la formation continue (LFCo) ([13.038](#)). Les membres de la Chambre du peuple se sont prononcés sur de nombreuses propositions émanant de la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC-N). Ils s'en sont toutefois tenus, dans les grandes lignes, au projet du Conseil fédéral. La LFCo doit réglementer la formation continue dans un cadre souple et limitant l'intervention de l'Etat. Elle stipule clairement que la formation continue relève de la responsabilité des individus.

Le plénum a par conséquent rejeté diverses propositions de minorité. Celles-ci réclamaient plus de mesures d'encouragement, comme des congés pour formation continue, et demandaient que les pertes de salaire liées à la formation continue soient compensées par l'AVS. De façon inattendue, le rôle des employeurs des secteurs public et privé a disparu de la loi : la majorité du National a opté pour la suppression d'un paragraphe prévoyant que les employeurs favorisent la formation continue de leurs collaboratrices et collaborateurs.

La Chambre basse a été unanime sur le fait que les organes concernés par la politique des hautes écoles sont responsables de la mise en œuvre des principes de la nouvelle loi dans le domaine des hautes écoles. Le Conseil national a par ailleurs ajouté un élément au projet, lequel vise à garantir une information gratuite et transparente sur les différentes offres de formation continue. La majorité des membres de la CSEC-N chargée de l'examen préalable voulait compléter les compétences fondamentales ancrées dans la loi, à savoir la lecture, l'écriture, les mathématiques de base et l'utilisation des technologies de l'information; la proposition d'inclure les compétences sociales et éducatives a toutefois été rejetée par 92 voix contre 84 et 5 abstentions.

La CSEC du Conseil des Etats examinera le projet de loi début 2014. Les représentants des cantons traiteront la LFCo probablement durant la session de printemps.

{Procès-verbal du Conseil national [10 décembre 2013](#)}

{Procès-verbal du Conseil national [11 décembre 2013](#)}

Le programme d'économies CRT 2014 a échoué

Le Conseil national a rejeté définitivement le programme de consolidation et de réexamen des tâches 2014 (CRT 2014) ([12.101](#)). Les représentants du peuple se sont une nouvelle fois prononcés clairement contre le programme d'économies, par 112 voix contre 70 et 3 abstentions, et ont renvoyé le projet au Conseil fédéral. Le Conseil des Etats avait lui approuvé le message lors de la session d'automne.

Le CRT 2014 aurait dû permettre d'économiser chaque année 700 millions de francs. Ces économies auraient aussi concerné le Domaine des EPF et les contributions en faveur des universités cantonales. Les coupes proposées ont cependant trouvé un soutien insuffisant au Conseil national. Pour certains, le CRT 2014 n'allait pas assez loin et ils réclamaient des mesures d'économies plus larges; d'autres parlementaires critiquaient le fait que seules les coupes étaient prises en compte, sans que l'on examine des possibilités de recettes supplémentaires. La Chambre basse a ainsi chargé le Conseil fédéral de lui soumettre différentes variantes permettant d'alléger le budget de l'Etat.

{Procès-verbal du Conseil national [2 décembre 2013](#)}

Les parlementaires ont également...

... discuté dans les deux chambres du budget 2014 ([13.041](#)) et décidé d'une coupe de 150 millions de francs pour l'année à venir dans les charges de biens, de services et d'exploitation. Tandis que le Conseil des Etats s'est montré favorable au budget de Conseil fédéral, le Conseil national s'est majoritairement prononcé pour la mesure d'économie. A l'issue de la conférence de conciliation, qui a échoué, les deux chambres ont finalement approuvé le budget le plus bas, comme le veut une ancienne règle du Parlement. La formation, la recherche et l'innovation ne sont pas touchées par ces coupes.

... rejeté au Conseil des Etats la levée du numerus clausus. La motion de la sénatrice Brigitte Häberli-Koller ([11.3526](#)) visait en particulier à encourager la relève dans le domaine de la médecine. Après que le Conseil national a approuvé la motion au printemps 2013, l'intervention est désormais classée avec le rejet de la Chambre haute.

... débattu au Conseil des Etats de la Loi fédérale sur la transmission de la formation suisse à l'étranger ([13.052](#)). La loi régleme la formation dans les écoles suisses à l'étranger et sera traitée bientôt par le Conseil national.

[{Top}](#)

Objets auxquels le Conseil fédéral a répondu

Hautes écoles spécialisées. Titre de doctorat distinct

Interpellation [13.3670](#) de la conseillère aux Etats Brigitte Häberli-Koller (PDC). Déposée le 10 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 30 octobre 2013.

La formation est-elle subordonnée au service militaire?

Interpellation [13.3674](#) du conseiller national Mathias Reynard (PS). Déposée le 10 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 11 novembre 2013.

Positionnement des écoles supérieures

Question [13.1061](#) du conseiller national Christian Wasserfallen (PLR). Déposée le 18 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 6 novembre 2013.

Programme national de recherche «soins de longue durée»

Motion [13.3745](#) de la conseillère nationale Barbara Schmid-Federer (PDC). Déposée le 19 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 novembre 2013.

Scandale à l'Université de Zurich. Poursuites pénales autorisées

Question [13.1068](#) du conseiller national Andreas Gross (PS). Déposée le 25 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 13 novembre 2013.

Scandale à l'Université de Zurich. Destructures de résultats de recherche

Question [13.1069](#) du conseiller national Andreas Gross (PS). Déposée le 25 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 13 novembre 2013.

Effectuer les planifications scolaires en fonction de l'augmentation du taux de natalité

Interpellation [13.3814](#) de la conseillère nationale Christine Bulliard-Marbach (PDC). Déposée le 26 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 6 novembre 2013.

Clé de financement pour davantage de places de formation dans les facultés de médecine

Postulat [13.3831](#) de la conseillère aux Etats Anita Fetz (PS). Déposé le 26 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 novembre 2013.

Chaire de technique du bâtiment à l'EPF

Postulat [13.3851](#) du conseiller national Yannick Buttet (PDC). Déposé le 26 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 13 novembre 2013.

Scandale à l'Université de Zurich. Pourquoi le Fonds national suisse pour la recherche scientifique tolère-t-il certains cas de plagiat et de comportement scientifique incorrect?

Interpellation [13.3862](#) du conseiller national Oskar Freysinger (UDC). Déposée le 26 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 13 novembre 2013.

Autoriser l'accès aux données AVS personnelles sous forme anonymisée à des fins scientifiques

Motion [13.3893](#) de la conseillère nationale Marina Carobbio Guscetti (PS). Déposée le 26 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 29 novembre 2013.

Verser des allocations de formation professionnelle pour tous les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans

Motion [13.3922](#) du conseiller national Martin Candinas (PDC). Déposée le 27 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 29 novembre 2013.

Pour une définition précise d'une «jeune entreprise innovante»

Interpellation [13.3951](#) du conseiller national Fathi Derder (PLR). Déposée le 29 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 29 novembre 2013.

Projet de recherche concernant l'impact du rayonnement non ionisant sur les personnes électrosensibles

Motion [13.3957](#) de la conseillère nationale Margret Kiener-Nellen (PS). Déposée le 27 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2013.

Vision 2020. Améliorer les conditions pour la relève académique

Interpellation [13.3958](#) de la conseillère nationale Margret Kiener-Nellen (PS). Déposée le 27 septembre 2013. Le Conseil fédéral a répondu le 13 novembre 2013.

Prêts. Pour une protection légale appropriée des étudiants

Motion [13.3964](#) du conseiller national Luc Barthassat (PDC). Déposée le 27 septembre 2013. Le Conseil fédéral a proposé son rejet le 20 novembre 2013.

[{Top}](#)

Nouveaux objets déposés

Avenir de l'Institut suisse de droit comparé

Interpellation [13.4061](#) du conseiller aux Etats Luc Recordon (Verts). Déposée le 3 décembre 2013.

Programme national de recherche protection des données dans la société de l'information

Motion [13.4086](#) de la groupe des Verts. Déposée le 5 décembre 2013.

Quels moyens sont donnés à la recherche sur l'agroécologie?

Interpellation [13.4119](#) de la conseillère nationale Isabelle Chevalley (PVL). Déposée le 10 décembre 2013.

Formation duale en danger: quelle réaction?

Postulat [13.4123](#) du conseiller national Yannick Buttet (PDC). Déposé le 10 décembre 2013.

Pénurie de personnel qualifié et formation continue. Développer un modèle d'introduction de congés de formation

Postulat [13.4133](#) du conseiller national Daniel Jositsch (PS). Déposé le 11 décembre 2013.

Financement de l'organe de coordination dans le domaine des hautes écoles

Interpellation [13.4148](#) du conseiller national Jacques Neiryck (PDC). Déposée le 11 décembre 2013.

Adapter les articles 54 et 55 de la loi sur la formation professionnelle

Motion [13.4171](#) de la conseillère nationale Josiane Aubert (PS). Déposée le 12 décembre 2013.

Pour renforcer la reconnaissance de l'équivalence des diplômes étrangers

Postulat [13.3831](#) du conseiller national Jean-Paul Gschwind (PDC). Déposé le 12 décembre 2013.

Scandale à l'Université de Zurich. Non respect du droit et omission dans l'explication de pratiques non conformes au code pénal dans des projets du FNS

Interpellation [13.4222](#) du conseiller national Oskar Freysinger (UDC). Déposée le 12 décembre 2013.

Manquement au devoir d'information du Fonds national suisse sur des données de recherche acquises avec des financements fédéraux

Question [13.1090](#) du conseiller national Andreas Gross (PS). Déposée le 12 décembre 2013.

Des hautes écoles transparentes

Postulat [13.4256](#) de la conseillère nationale Aline Trede (Verts). Déposé le 13 décembre 2013.

[{Top}](#)

Contact

Réseau FUTURE
Münstergasse 64/66, 3011 Bern
Tel. 031 351 88 46, Fax 031 351 88 47
info@netzwerk-future.ch
www.netzwerk-future.ch

++++
Le Réseau FUTURE réunit des partenaires académiques, scientifiques et politiques pour accroître le soutien au domaine Formation, Recherche et Innovation (FRI) ainsi que pour stimuler le dialogue entre politique et science.

++++

Reproduction des articles autorisée avec l'indication de la source.

19 décembre 2013

Vous êtes inscrit dans notre liste des destinataires avec l'adresse info@sengerinteractive.ch

Ici vous pouvez >> [modifier vos coordonnées](#)

Vous ne voulez plus recevoir des informations e-mail? >> [effacer votre adresse](#)